

Alpes-Maritimes

Nice

Observatoire

Aménagement intérieur de la bibliothèque

Cahier des Clauses Techniques et Particulières

Lot 03 Menuiserie intérieure - Agencement

octobre 2022

MADÉLÉNAT 
ARCHITECTURE

Antoine Madélat
Architecte en Chef des Monuments Historiques
58 rue Monsieur le Prince
75006 PARIS

Asselin 
économistes

Asselin Economistes
30 rue Jubé de la Pérelle
91410 DOURDAN

Table des matières

03.1. CLAUSES GENERALES	3
03.1.1. OBJET DES TRAVAUX	3
03.1.2. ETUDE TECHNIQUE	3
03.1.3. DOCUMENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS	3
03.1.4. INSTALLATIONS DE CHANTIER PROPRES AU PRESENT LOT	4
03.1.5. PROTECTION DES EXISTANTS	4
03.1.6. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES PROPRES AUX MENUISERIES	5
03.1.6.1. QUALITE DU BOIS	5
03.1.6.2. DETALONNAGE DES PORTES INTERIEURES	5
03.1.6.3. FERRAGE DES MENUISERIES	5
03.1.6.4. QUINCAILLERIES	5
03.1.6.5. PROTOTYPE – OUVRAGES DE MENUISERIE	6
03.1.6.6. STOCKAGE SUR LE CHANTIER	6
03.1.6.7. RECEPTION DES SUPPORTS	6
03.1.6.8. FIXATION ET POSE	6
03.1.6.9. VERIFICATION ET MISE EN FONCTIONNEMENT	6
03.1.6.10. ENTRETIEN DES OUVRAGES	7
03.1.6.11. ORGANIGRAMME – REMISE DES CLES	7
03.1.6.12. ELEMENTS COUPE FEU	7
03.1.6.13. ESSAIS	7
03.2. DISPOSITIONS PARTICULIERES PROPRES AU PRESENT LOT	8
03.2.1. TRAVAUX PREALABLES	8
03.2.1.1. DEPOSE DE MENUISERIES SANS CONSERVATION	8
03.2.1.2. CHARGEMENT ET EVACUATION DES GRAVOIS	8
03.2.2. PORTES INTERIEURES	9
03.2.2.1. FOURNITURE ET POSE DE VANTAUX DE PORTES INTERIEURES SUR HUISSERIES EXISTANTES	9
03.2.2.2. FOURNITURE ET POSE DE BLOC-PORTES TYPE ISOPLANE	11
03.2.2.3. MISE EN PLACE DE MOULURES DECORATIVES EN APPLIQUE	13
03.2.2.4. FOURNITURE ET POSE D’OUVRAGES EN CONTREPLAQUE	13
03.2.3. PLACARDS ET BIBLIOTHEQUES	13
03.2.3.1. FABRICATION ET INSTALLATION D’UN PLACARD POUR TABLEAU ELECTRIQUE D’1,20 X 1,00 MHT EN PANNEAUX DE FIBRE DE BOIS, FINITION A PEINDRE	14
03.2.3.2. FABRICATION ET INSTALLATION DE PLACARDS DE RANGEMENT EN BOIS CONSTITUES DE CAISSON(S) D’1,00 X 1,00 MHT, COMPRIS MISE EN PLACE DE MOULURES RAPPORTEES	14
03.2.3.3. FABRICATION SUR-MESURE ET INSTALLATION DE BIBLIOTHEQUES EN BOIS, COMPRIS MISE EN PLACE DE MOULURES RAPPORTEES	15
03.2.4. PSE 5 : MISE EN PLACE DE VOILAGES ET RIDEAUX OCCULTANTS AU DROIT DES BAIES THERMALES	16
03.2.4.1. FOURNITURE ET INSTALLATION DE DOUBLE TRINGLES POUR BAIES THERMALES	16
03.2.4.2. FOURNITURE ET POSE DE VOILAGES POUR BAIES THERMALES D’ENVIRON 4,60 X 3,10 MHT	17
03.2.4.3. FOURNITURE ET POSE DE RIDEAUX OCCULTANTS POUR BAIES THERMALES D’ENVIRON 4,60 X 3,10 MHT	17

03.1. CLAUSES GENERALES

03.1.1. OBJET DES TRAVAUX

Dans le cadre de la réhabilitation de la bibliothèque de l'Observatoire de Nice, le présent lot interviendra sur l'aménagement intérieur, notamment :

- la fourniture et la pose de vantaux de portes sur huisseries existantes à réviser dans le Hall du RDC et pour le bureau du bibliothécaire,
- le remplacement de 2 menuiseries intérieures PF1/2h à deux vantaux en bois type isoplane avec parement chêne,
- la fourniture et la pose d'une menuiserie en bois neuve PF1/2h à un vantail pour l'espace de travail,
- la mise en place de moulures rapportées en applique sur les portes du R+1,
- la fourniture et la pose d'habillage d'ébrasement en contreplaqué et parement chêne,
- la fabrication et l'installation d'un placard en médium pour insertion du tableau électrique,
- la fabrication et l'installation d'un placard de rangement en enfilade en panneaux d'aggloméré parement chêne verni, avec mise en place de moulures rapportées en applique,
- la fabrication et l'installation d'un meuble multimédia en panneaux d'aggloméré parement chêne verni, avec mise en place de moulures rapportées en applique,
- la fabrication sur-mesure et l'installation de 3 bibliothèques en bois avec mise en place de moulures rapportées en applique, compris deux portes battantes,
- PSE 5 : en option la fourniture et l'installation d'un voilage blanc et de rideaux occultants pour les baies thermales, compris fourniture et mise en place des tringles.

03.1.2. ETUDE TECHNIQUE

L'entreprise devra établir les études, calculs, dessins d'exécution et nomenclatures nécessaires à la réalisation de ses travaux. Ces renseignements et détails devront pouvoir être fournis à l'architecte et/ou au Bureau de contrôle, sur leur demande.

L'entrepreneur devra la fourniture des plans d'exécution, d'atelier et de chantier. Ces plans seront établis en fonction des plans DCE et comprendront les plans de repérage d'ensemble, ainsi que tous les dessins d'assemblages et de détails nécessaires à l'exécution (ensemble des châssis avec accessoires, plans de détail de tous les profilés assemblés, plans de détail des assemblages, accessoires et fixations), ils seront cotés avec le plus grand soin.

A partir de ces plans de détails d'atelier et de chantier et après approbation du Maître d'Œuvre et du Bureau de Contrôle, l'entrepreneur devra la fourniture des plans de réservations pour approbation. L'entreprise titulaire du présent lot sera tenue de fournir en temps voulu, avec une extrême précision, tous les renseignements qui permettront à l'entreprise de maçonnerie pierre de taille et plâtrerie de respecter les côtes de réservations nécessaires à la pose des ouvrages.

L'entrepreneur devra la fourniture des documents à la demande du Maître d'Ouvrage.

03.1.3. DOCUMENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS

Les documents techniques contractuels comprennent le présent CCTP, les normes françaises homologuées, DTU, règles de calculs, ainsi que les plans et documents graphiques établis par l'architecte dont la mention est faite au CCAP :

- DTU 36.2 : Menuiseries intérieures en bois
- NF B 50-001 à 50-003 : Bois

- NF B 52 001 : Règles d'utilisation du bois dans les constructions
- NF B 53 510 : Bois de menuiserie
- NF B 54-050, 54 100, 54 154, 54 155, 54 161, 56 010 : Normes concernant les panneaux (fibres, particules, contreplaqués)
- NF P 23.300 : Dimensions des vantaux des portes intérieures
- NF P 23.302 : Portes planes intérieures en bois
- NF P 23.303 : Portes planes intérieures de communication en bois
- NF P 26-101 – 26-419 : Quincaillerie
- NFX 40.500 : Préservation des bois dans la construction
- Le code de la construction et de l'habitation
- Le code de l'urbanisme
- Les textes législatifs (textes de lois, arrêtés, décrets, etc...) en vigueur à la date d'attribution du permis de construire
- Le règlement sanitaire du département
- Le code du travail
- Le guide OPPBTP Préconisation de sécurité sanitaire dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID 19 de mai 2021
- Les prescriptions des fabricants de matériaux et matériels

La liste est non exhaustive

Sont également applicables au présent lot les recommandations et spécifications techniques du « Guide de la Maîtrise d'Ouvrage et de la Maîtrise d'Œuvre » rédigé par le Ministère de la Culture et de la Communication | Direction de l'Architecture et du Patrimoine et publié en Mai 1988.

Rappel: Il sera dérogé aux stipulations des normes ou DTU chaque fois que les dispositions archéologiques ou autres de l'édifice l'imposeront.

03.1.4. INSTALLATIONS DE CHANTIER PROPRES AU PRESENT LOT

Un échafaudage intérieur roulant sera fourni et mis en place dans la salle de lecture par le Lot 01 MACONNERIE – PLATRERIE, le titulaire du présent lot devra les échafaudages et protections complémentaires pour la réalisation de ses prestations. L'entrepreneur titulaire du présent lot devra prévoir la mise en place de toutes les installations complémentaires nécessaires à la bonne exécution de ses travaux.

Une base vie composée d'un panneau de chantier, un bungalow autonome, les branchements en eau potable et électricité, des clôtures de chantier et le balisage du chantier, sera fournie et mise en place par le Lot 01 MACONNERIE – PLATRERIE. Le titulaire du présent lot devra prévoir les équipements spécifiques (autres que ceux mis à disposition par le Lot 01 et le Maître d'Ouvrage) nécessaires à la réalisation de ses travaux.

Ces sujétions seront incluses dans les prix unitaires et comprendront transports, installations, locations, manutentions et déposes.

03.1.5. PROTECTION DES EXISTANTS

L'entrepreneur doit prévoir toutes les dispositions nécessaires pour assurer la protection des ouvrages existants et notamment des éléments anciens (sols, élévations, couvertures, épidermes, parements, peintures, mobiliers, etc.).

Ces dispositions doivent être soumises à l'architecte pour approbation, et sont réputées être incluses dans les offres.

03.1.6. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES PROPRES AUX MENUISERIES

03.1.6.1. QUALITE DU BOIS

Toutes les menuiseries intérieures sont des portes isoplanes avec parement de finition chêne vernis.

Les huisseries seront indéformables et présenteront un équerrage rigoureux, garantissant un ajustement parfait de la porte. Elles seront traitées d'usine.

03.1.6.2. DETALONNAGE DES PORTES INTERIEURES

L'Entrepreneur du présent lot effectuera le détalonnage des portes intérieures suivant les indications du titulaire du lot "Ventilation mécanique contrôlée" le cas échéant ou bien de l'architecte. Il prévoira un jour de 15 mm minimum en bas de porte pour la ventilation naturelle, les travaux comprenant pour chaque porte :

- le cas échéant la dépose de la porte,
- le renforcement éventuel par une pièce de bois rabotée collée,
- la découpe soignée,
- le ponçage des éclats,
- les traitements de finition qui doivent être totalement identiques à celui du vantail de la porte (se rapprocher du titulaire des ouvrages de peinture le cas échéant),
- la repose, après graissage des paumelles,
- la fourniture et la mise en œuvre de rondelles de calage, si nécessaire.

03.1.6.3. FERRAGE DES MENUISERIES

La pose et la fourniture de serrures, crémones, verrous... de toutes les menuiseries bois, seront assurées par le présent lot, qui sera pleinement responsable du bon fonctionnement de la totalité de ses ouvrages.

Avant la pose, les pièces mobiles ou les mécanismes des articles de quincaillerie seront soigneusement graissés ou huilés s'il y a lieu. Les entailles de bois devront avoir les dimensions précises de la ferrure en largeur, longueur et profondeur. Les entailles et articles de ferrage seront respectivement imprimés de peinture antirouille. Les articles devront être posés manuellement en respectant le sens d'ouverture indiqué sur les plans. Les vis de fixation devront être ajustées, les têtes de vis ne devront pas dépasser le nu extérieur des ferrures, leur face devra être en rapport avec l'importance des objets ou ouvrages qu'elles seront destinées à fixer. La fixation des menuiseries extérieures par pointes au pistolet est à proscrire, par contre seront prévues douilles, chevilles, boulons et vis.

03.1.6.4. QUINCAILLERIES

Toutes les quincailleries seront de première qualité (NF SNFQ), d'une marque et d'un modèle à soumettre à l'agrément de la Maîtrise d'Œuvre et la Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la présentation d'échantillons.

Elles seront parfaitement adaptées au type de menuiserie, choisie et mise en œuvre selon les prescriptions des documents techniques des fabricants. Les modèles seront soumis, au préalable, à l'acceptation du Maître d'Œuvre et du Maître de l'Ouvrage. Les dimensions, la force et le nombre des articles de quincaillerie et de ferrage seront adaptés aux dimensions, au poids et à l'usage des ouvrages concernés. Ils seront mis en place avec soin, fixés par vis à tête fraisée. Toutes les pièces de

quincailleries en métaux ferreux seront imprimées à l'antirouille, sur toutes leurs faces et avant la pose. Les articles tels que paumelles, pivots, serrures, etc., seront graissés lors du montage.

Les serrures seront fournies avec trois clés. Les quincailleries précises sont reprises dans chaque article de la description des ouvrages.

03.1.6.5. PROTOTYPE – OUVRAGES DE MENUISERIE

L'approbation des plans d'exécution donnera lieu à la présentation d'un prototype permettant de prendre les options définitives.

Afin de lancer les fabrications, l'entreprise devra avoir obtenu l'approbation du Bureau de Contrôle et de la Maîtrise d'Œuvre, sous réserve de prendre en compte pour la fabrication, les observations faites.

03.1.6.6. STOCKAGE SUR LE CHANTIER

Les ouvrages livrés sur le chantier en attente de pose devront être stockés à l'abri des intempéries et des chocs. Les conditions de manutention stockage devront être telles qu'ils ne subissent aucune déformation ou détérioration.

03.1.6.7. RECEPTION DES SUPPORTS

Avant toute exécution de travaux sur le chantier, l'entrepreneur devra réceptionner les "supports" suffisamment tôt sur lesquels il devra fixer ses ouvrages. En cas de défaut de cote, de planimétrie ou d'aplomb il devra faire constater toute anomalie contractuellement.

Sans observation particulière, quels que soient les défauts du support, l'Entrepreneur fera son affaire de tous calages ou ouvrages spéciaux nécessaires à la bonne exécution de ses travaux. Sans observation particulière, il sera responsable du maintien de ses ouvrages.

03.1.6.8. FIXATION ET POSE

Les fixations des menuiseries sur la maçonnerie devront être réalisées de manière à résister aux efforts mécaniques subis du fait de la manœuvre des ouvrants.

La pose des menuiseries devra se faire avec la plus grande exactitude, parfaitement de niveau et l'aplomb des montant devra être respecté au maximum.

Il sera prévu toutes cales et étrépillons provisoires pour empêcher les déformations du fait des finitions ou calfeutrements.

Tous les ouvrages confectionnés dont l'exécution est négligée et dans lesquels il est employé des bois viciés ou non suffisamment sec seront rigoureusement refusés. L'entrepreneur est tenu de changer tous les ouvrages devenus gauches par suite d'un mauvais assemblage ou de toutes autres causes pendant la durée du chantier.

03.1.6.9. VERIFICATION ET MISE EN FONCTIONNEMENT

Après passage des autres corps d'états, et en particulier du peintre, l'entreprise titulaire du présent lot assurera à ses frais, la vérification et la mise en bon fonctionnement de tous les ouvrages qu'elle aura fournis, jeux, graissage, nettoyage.

03.1.6.10. ENTRETIEN DES OUVRAGES

Au cas où pendant l'année de garantie, des défauts apparaîtraient et notamment le gauchissement des portes, huisseries, bâtis, etc., l'entreprise devra pendant ce délai remédier à ses frais aux inconvénients signalés, de façon à ce que les ouvrages soient reconnus satisfaisants par le Maître d'Œuvre.

03.1.6.11. ORGANIGRAMME – REMISE DES CLES

L'entreprise titulaire du présent lot devra prévoir l'organigramme pour la mise en combinaison de toutes les portes, suivant les indications du Maître d'ouvrage.

Les canons seront du type européen, adaptés aux serrures devant les recevoir.

L'entreprise sera responsable des clés de la totalité des portes pendant la durée des travaux.

A la réception, elle sera tenue, contre reçu de remettre au Maître d'ouvrage les jeux de clés en 3 exemplaires, pour toutes les portes, et 5 exemplaires pour les passes.

En ce qui concerne les clés des portes, l'entreprise devra impérativement prendre soin d'étiqueter celles-ci en spécifiant :

- la désignation de la pièce
- la désignation du niveau
- la désignation du bâtiment

Ces étiquettes devront être indéchirables (plastique ou métal).

03.1.6.12. ELEMENTS COUPE FEU

Les éléments coupe-feu doivent être représentatifs d'un modèle ayant subi des essais en laboratoire. Leur mise en œuvre est assortie d'un PV d'essais de moins de 5 ans fourni par l'entrepreneur du présent lot sur simple demande du Maître d'Œuvre.

Tous ces blocs doivent posséder un marquage indélébile de la part du fabricant indiquant la performance au feu exigée.

Lorsque les portes sont installées dans ou doivent fermer les locaux ventilés naturellement ou mécaniquement, celles-ci doivent présenter une réelle étanchéité à l'air.

03.1.6.13. ESSAIS

L'entreprise devra toutes justifications du respect des exigences des normes et règlements en vigueur, à la demande du Maître d'Œuvre, du maître d'Ouvrage ou du Contrôleur Technique.

Des essais pourront être demandés par le Maître d'Œuvre, le Maître d'Ouvrage ou le Contrôleur Technique. Suite à ces essais, si des avaries étaient constatées, l'entrepreneur devra tout mettre en œuvre pour reprendre les imperfections. Il devra l'exécution de nouveaux essais en présence du Maître d'Œuvre.

03.2. DISPOSITIONS PARTICULIERES PROPRES AU PRESENT LOT

03.2.1. TRAVAUX PREALABLES

03.2.1.1. DEPOSE DE MENUISERIES SANS CONSERVATION

Les travaux comprennent :

- la protection des ouvrages attenants,
- l'ensemble du matériel nécessaire,
- le descellement des garde-corps,
- la dépose sans souci de conservation des menuiseries bois, ouvrants et dormants sauf indication contraire,
- toutes les manutentions (montage, descentes, coltinages) imposées par le projet,
- la descente de tous les éléments et gravois et leur évacuation.

Localisation :

Unité de mesure : u

A prévoir pour 2 menuiseries intérieures à deux vantaux d'environ 1,55 x 2,35 mht, compris quincaillerie.

A prévoir pour 2 vantaux de portes intérieures en verre d'environ 0,90 x 2,35 mht (RDC).

A prévoir pour 1 menuiserie intérieure à un vantail d'environ 0,80 x 2,35 mht.

A prévoir pour 1 menuiserie intérieure à un vantail d'environ 0,70 x 2,35 mht.

03.2.1.2. CHARGEMENT ET EVACUATION DES GRAVOIS

Dans le cadre de la présente opération, chaque entreprise devra prévoir la gestion des déchets de chantier qu'elle produit, suivant les dispositions ci-dessous :

- descente de toutes hauteurs,
- toutes manutentions pour chargement en bennes, camions, conteneurs, etc.
- l'ensemble des frais concernant l'acheminement des déchets vers un centre de tri, de stockage, et/ou centre de valorisation, en s'assurant de l'élimination finale conformément à la réglementation en vigueur,
- les nettoyages de voirie réglementaires.

Les déchets seront enlevés au fur et à mesure des déposes et démolition et ne devront en aucun cas être stockés sur le site.

L'attention des entreprises est attirée sur l'obligation législative de valorisation et/ou de stockage des déchets de chantier, à compter du 1er juillet 2002, suivant notamment :

- loi du 15 juillet 1975
- loi du 13 juillet 1992
- décret du 13 juillet 1994
- circulaire du 15 février 2000

La liste est non exhaustive

Les entrepreneurs s'appuieront utilement sur :

- le plan départemental de gestion des déchets du BTP
- les projets d'aménagements des communes concernées par une plate-forme de stockage des déchets BTP

Chaque entreprise fournira le(s) bordereau(x) de suivi des déchets de chantier de bâtiment, chaque bordereau de suivi comprendra 4 exemplaires par conteneur :

- Exemple N°1 à conserver par l'entreprise
- Exemple N°2 à conserver par le collecteur - transporteur
- Exemple N°3 à conserver par l'éliminateur
- Exemple N°4 à retourner dûment complété au Maître d'Ouvrage via la Maîtrise d'Œuvre pour vérification et visa

Nota : Les soumissionnaires devront effectuer leur(s) propre(s) estimation(s) quantitative(s).

Nota : L'offre des entreprises sera considérée forfaitaire en ce qui concerne le présent poste

Nota : Les entreprises fourniront en annexe à leur offre, le(s) certificat(s) de prise en charge de leurs déchets par le(s) centre(s) qu'elles envisagent de solliciter.

Localisation :

Unité de mesure : ft

A prévoir pour les menuiseries déposées sans conservation ainsi que pour l'ensemble des gravois issus de toutes les interventions du présent lot.

03.2.2. PORTES INTERIEURES

Les dimensions des menuiseries indiquées sur les plans et sur les autres pièces constitutives du Dossier de Consultation sont données à titre indicatif pour situer l'importance des menuiseries, mais en aucun cas l'entrepreneur ne peut les considérer comme définitives et contractuelles.

Les ouvrages décrits ci-après comprennent implicitement :

- La réalisation d'un constat photographique au droit de chaque baie, à l'extérieur et à l'intérieur, pour état des lieux des parties adjacentes,
- Les relevés des dimensions des baies afin de commander au mieux ses fournitures,
- La récupération, auprès des autres corps d'état, des renseignements nécessaires à la fabrication, à la pose ou à la modification des menuiseries,

Nota : L'entrepreneur ne pourra, en aucune façon, se prévaloir de l'insuffisance ou de l'inexactitude des renseignements des autres intervenants pour justifier ou une omission ou une imperfection quelconque.

- Tout le matériel nécessaire à la réalisation de ses ouvrages,
- La fourniture des bois de sections appropriées à l'emploi,
- Le traitement fongicide et insecticide de longue durée réalisé par immersion dans un produit possédant un agrément du CTB (attestation de garantie décennale à produire),
- Les sujétions de débits, coupes, façons de tailles, entures, ajustements, découpes pour assemblages,
- Toutes les sujétions de main d'œuvre,
- La vérification d'ouverture et de fermeture des parties mobiles des ouvrages avant la livraison des locaux.

03.2.2.1. FOURNITURE ET POSE DE VANTAUX DE PORTES INTERIEURES SUR HUISSERIES EXISTANTES

Fourniture et pose sur huisseries existantes de vantaux de portes type isoplane selon les caractéristiques suivantes.

Huisserie

Pose sur huisserie bois existante

Remise en jeu comprenant : le repérage d'éventuelles parties endommagées (fissures, gélivures, pulvérulences, etc.), de ponctuelles réparations (à la résine, par rossignols, flipots, entures, greffes), compris buchement préalable avec soin, le redressement d'éventuelles pièces déformées, la reprise ponctuelle et l'ajustage du profil entre le montant dormant et le montant de rive de l'ouvrant neuf, la reprise et l'ajustage des entailles des fiches et paumelles, le réajustage des assemblages et le resserrage de l'ensemble

Vantail

Cadre à recouvrement

Âme pleine en panneaux de particules agglomérés de 40 mm 350 kg/m³

Finition à peindre sur les 2 parements + chants pour les portes du Hall du RDC

Finition parements chêne vernis (toutes les faces) pour les portes du bureau du bibliothécaire
Détalonnage des vantaux en partie basse selon les instructions de l'architecte

Quincailleries

Ferrage par 4 paumelles en acier par vantail

Nota : Les paumelles pourront être remplacées par des pivots de capacité adaptée, avec agrément préalable après essais in situ. Les portes devront comporter un renforcement au droit des paumelles et les vis inox seront prévues de longueur appropriée.

Garniture par poignées bec de cane pour les portes du Hall du RDC, design et finition au choix de l'architecte

Garniture poignées en olive pour les portes du bureau du bibliothécaire, design et finition au choix de l'architecte

Entrée de clé en acier, design et finition au choix de l'architecte

Condamnation pêne dormant demi-tour avec clé sous réserve d'une validation de la Maitrise d'Ouvrage et de l'architecte

Serrure à mortaiser, apte à équiper une porte CF, coffre en acier, fouillot carré de 7 mm perpendiculaire au sol avec ressort renforcé, têtère en T en acier, canons européens à décondamnation extérieure

Nota : Les coffres seront réversibles sans démontage, conçus avec 1/2 tour bombé afin de favoriser la bonne fermeture en réduisant les bruits et les chocs. Ils seront pourvus des trous de passage de vis de fixation nécessaires et comporteront des ressorts de fouillot renforcés afin d'assurer un bon maintien de béquilles.

Nota : Les entrées de cylindre seront adaptées aux poignées et garnitures.

Ferme porte encastré en acier, usage normal, calibré suivant poids et performance au feu de la porte, design et finition au choix de l'architecte

Butoir de sol ou mural pour chaque vantail, design et finition au choix de l'architecte, à placer dans le tiers de la porte le plus éloigné des paumelles

La prestation comprend la fourniture, la pose et le réglage des :

- dormants,
- ouvrants,

- joints,
- quincailleries,
- accessoires,
- systèmes de fermeture,
- renforcements appropriés au droit des paumelles avec alaises verticales, réservation pour serrures, etc.,
- sujétion de détalonnage en coordination avec l'architecte,
- calfeutrement,
- sujétions de réalisation pour une parfaite finition.

Localisation :

Unité de mesure : u

A prévoir pour les 2 portes du hall RDC de l'escalier d'honneur donnant accès au Bureau C002.

A prévoir pour les 2 portes du bureau du bibliothécaire.

03.2.2.2. FOURNITURE ET POSE DE BLOC-PORTES TYPE ISOPLANE

Fourniture et pose de bloc-portes type isoplane selon les caractéristiques suivantes.

Huisserie

Chêne vernis

Pose en embrasure sur maçonnerie avec calfeutrement par couvre-joint adapté au bloc-porte sur les deux parements

Habillage par chants plats chêne vernis aux deux faces

Nota : Les huisseries seront adaptées afin que les habillages bois des portes concernées viennent en affleurement des vantaux.

Sabots en pied des huisseries pour une finition parfaite avec les relevés en plinthe des sols

Protection provisoire des arêtes

Pattes à scellement, équerres de fixation scellées en pieds, etc...

Tous accessoires de pose

Vantaux

Cadre à recouvrement

Âme pleine en panneaux de particules agglomérés de 40 mm 350 kg/m³

Chants vernis

Détalonnage des vantaux en partie basse selon les instructions de l'architecte

Nota : Le vantail prioritaire des portes à deux vantaux sera au minimum de 0,90 ml de passage.

Joints intumescents collés en usine en feuillures et linteau suivant PV d'essai du bloc-porte assurant le degré Coupe-Feu / Pare-flamme demandé

Finition des 2 parements

'Chêne vernis' pour les portes de la salle de lecture et du bureau bibliothécaire

'A peindre' pour la porte du bureau 2

Quincailleries

Ferrage par 4 paumelles en acier par vantail

Nota : Les paumelles pourront être remplacées par des pivots de capacité adaptée, avec agrément préalable après essais in situ. Les portes devront comporter un renforcement au droit des paumelles et les vis inox seront prévues de longueur appropriée.

Garniture par poignée en olive, design et finition au choix de l'architecte
Entrée de clé en acier, design et finition au choix de l'architecte
Condamnation pêne dormant demi-tour avec clé sous réserve d'une validation de la Maitrise d'Ouvrage et de l'architecte
Serrure à mortaiser, apte à équiper une porte CF, coffre en acier, fouillot carré de 7 mm perpendiculaire au sol avec ressort renforcé, tête en T en acier, canons européens à décondamnation extérieure

Nota : Les coffres seront réversibles sans démontage, conçus avec 1/2 tour bombé afin de favoriser la bonne fermeture en réduisant les bruits et les chocs. Ils seront pourvus des trous de passage de vis de fixation nécessaires et comporteront des ressorts de fouillot renforcés afin d'assurer un bon maintien de béquilles.

Nota : Les entrées de cylindre seront adaptées aux poignées et garnitures.

Crémone à levier basculant sur vantail semi-fixe des portes à 2 vantaux, design et finition au choix de l'architecte
Ferme porte encastré en acier, usage normal, calibré suivant poids et performance au feu de la porte, design et finition au choix de l'architecte
Ferme porte encastré avec sélecteur de fermeture pour portes à 2 vantaux, design et finition au choix de l'architecte
Butoir de sol ou mural pour chaque vantail, design et finition au choix de l'architecte, à placer dans le tiers de la porte le plus éloigné des paumelles

La prestation comprend la fourniture, la pose et le réglage des :

- dormants,
- ouvrants,
- joints,
- quincailleries,
- accessoires,
- systèmes de fermeture,
- renforcements appropriés au droit des paumelles avec alaises verticales, réservation pour serrures, etc.,
- sujétion de détalonnage en coordination avec l'architecte,
- calfeutrement,
- toutes les dispositions et ouvrages complémentaires pour assurer le degré CF ou PF demandé, compris toutes les sujétions de fourniture et de mise en œuvre,
- sujétions de réalisation pour une parfaite finition.

Nota : Le classement Coupe-Feu ou Pare-Flammes des portes sera attesté au travers de Procès-Verbaux d'essai. Les Procès-Verbaux de classement et de résistance au Feu seront exigés et seront à transmettre au Bureau de Contrôle et à l'architecte pour avis.

Localisation :

Unité de mesure : u

*A prévoir 2 portes isoplanes PF1/2h à deux vantaux d'environ 1,55 x 2,35 mht pour salle de lecture.
A prévoir porte isoplane PF1/2h à un vantail d'environ 1,00 x 2,35 mht pour le bureau 2.*

03.2.2.3. MISE EN PLACE DE MOULURES DECORATIVES EN APPLIQUE

Fourniture et pose de moulures décoratives pour porte en chêne vernis, sections et profil de moulure au choix de l'architecte, arêtes arrondies, fixation invisibles, coupes d'onglets et raccords soignés.

Localisation :

Unité de mesure : u

A prévoir pour les 2 portes isoplanes à deux vantaux neuves.

A prévoir pour les 3 portes isoplanes à un vantail neuves.

03.2.2.4. FOURNITURE ET POSE D'OUVRAGES EN CONTREPLAQUE

La prestation comprend la fourniture des ouvrages en contreplaqué et leur mise en œuvre, compris toutes sujétions d'assemblages et de fixation.

Dispositions particulières pour l'habillage en bois des embrasures des portes intérieures à deux vantaux après la pose des menuiseries neuves :

Finition : parement chêne vernis

Epaisseur du mur à habiller environ 0,51 ml.

Profil de moulure au choix de l'architecte.

Concerne les montants et les sous face de linteaux.

Raccordement en face avant par couvre joint mouluré de même finition que l'habillage d'ébrasement.

Dispositions particulières pour les tablettes

Installées sur les radiateurs, elles protégeront les télévisions des rayonnements montants.

Finition : parement chêne vernis

Dispositions particulières pour les étagères (option)

Est prévu en option un rayonnage de 5,40 ml au droit du meuble bas de la salle de lecture.

Finition : parement chêne vernis

Localisation :

Unité de mesure : m² / u / ml

A prévoir habillage des ébrasures des 2 menuiseries intérieures à deux vantaux d'environ 1,55 x 2,35 mht.

A prévoir tablettes au droit de chaque radiateur de la salle de lecture.

A prévoir de manière optionnelle 3 étagères au droit du meuble bas de la salle de lecture.

03.2.3. PLACARDS ET BIBLIOTHEQUES

Les ouvrages ci-après seront réalisés sur la base des plans de l'architecte et selon les caractéristiques suivantes.

03.2.3.1. FABRICATION ET INSTALLATION D'UN PLACARD POUR TABLEAU ELECTRIQUE D'1,20 X 1,00 MHT EN PANNEAUX DE FIBRE DE BOIS, FINITION A PEINDRE

Fabrication selon plans architecte et installation d'un placard d'1,20 x 1,00 mht pour intégration du tableau électrique constitué comme suit.

Caisson

Panneaux en fibres de bois résistants MDF
Finition prêt à peindre

Portes

Type : battantes, ouverture à la française
Nombre : 2
Panneaux en fibres de bois résistants MDF
Finition prêt à peindre

Accessoires

Ferrage des vantaux : charnières non visibles
Fermeture : canon européen sur organigramme sur demande de l'architecte ou du Maître d'Ouvrage
Poignée de tirage : design et finition au choix de l'architecte
Entrée de clé : design et finition au choix de l'architecte

Sont comprises toutes les sujétions de fournitures, coupes, assemblages, réservations et fixations.

Localisation :

Unité de mesure : u

A prévoir dans la salle de lecture selon plans de l'architecte.

03.2.3.2. FABRICATION ET INSTALLATION DE PLACARDS DE RANGEMENT EN BOIS CONSTITUES DE CAISSON(S) D'1,00 X 1,00 MHT, COMPRIS MISE EN PLACE DE MOULURES RAPPORTEES

Fabrication selon plans architecte et installation d'un placard de rangement bas constitué de 3 caissons en enfilade ainsi que d'un meuble multimédia constitué d'1 caisson.

Description des caissons :

Caisson

Panneaux de particules agglomérés
Finition parement chêne verni sur faces visibles
Moules décoratives en chêne verni rapportées en applique par collage solide, sections et profil de moulure au choix de l'architecte, arêtes arrondies, fixation invisibles, coupes d'onglets et raccords soignés

Portes

Type : battantes, ouverture à la française
Nombre : 2
Panneaux de particules aggloméré
Finition parement chêne verni

Moulures décoratives en chêne verni rapportées en applique par collage solide, sections et profil de moulure au choix de l'architecte, arêtes arrondies, fixation invisibles, coupes d'onglets et raccords soignés

Accessoires

Ferrage des vantaux : charnières non visibles

Fermeture : canon européen sur organigramme sur demande de l'architecte ou du Maître d'Ouvrage

Poignée de tirage : design et finition au choix de l'architecte

Entrée de clé : design et finition au choix de l'architecte

Organisation intérieure

Panneaux de particules aggloméré replaqué sur faces visibles (placage décoratif en chêne finition vernis), fixations par crémaillères avec taquets métalliques

- socle de 10 cmht au sol
- pas de séparations verticales
- 2 rayons intermédiaires

Sont comprises toutes les sujétions de fournitures, coupes, assemblages, réservations et fixations.

Nota : Se rapprocher du Lot 06 Electricité pour réservations pour passages éventuels de câbles dans le meuble multimédia.

Localisation :

Unité de mesure : u

A prévoir 3 caissons pour placard de rangement bas dans la salle de lecture selon plan de l'architecte.

A prévoir 1 caisson pour meuble multimédia dans la salle de lecture selon plan de l'architecte.

03.2.3.3. FABRICATION SUR-MESURE ET INSTALLATION DE BIBLIOTHEQUES EN BOIS, COMPRIS MISE EN PLACE DE MOULURES RAPPORTEES

Fabrication sur-mesure et installation de bibliothèques avec deux portes latérales battantes et rayonnage central pour livres.

Meuble

Panneaux de particules agglomérés

Finition parement chêne verni sur faces visibles

Moulures décoratives en chêne verni rapportées en applique par collage solide, sections et profil de moulure au choix de l'architecte, arêtes arrondies, fixation invisibles, coupes d'onglets et raccords soignés

Colonnes décoratives à base carrée en tête de chaque séparation verticale et avec éléments décoratifs supérieurs pour les bibliothèques toute hauteur (sauf emplacement télévisions)

Réservations, supports et fixations pour télévisions

Particularité : Le titulaire du présent lot devra réaliser ses dessins techniques en coordination avec le lot 07 Electricité qui fournira les dimensions nécessaires à la création de réservations et les besoins en support et fixation.

Portes

Type : battantes, ouverture à la française

Nombre : 2

Panneaux de particules aggloméré

Finition parement chêne verni

Moulures décoratives en chêne verni rapportées en applique par collage solide, sections et profil de moulure au choix de l'architecte, arêtes arrondies, fixation invisibles, coupes d'onglets et raccords soignés

Accessoires

Ferrage des vantaux : charnières non visibles

Fermeture : canon européen sur organigramme sur demande de l'architecte ou du Maître d'Ouvrage

Poignée de tirage : design et finition au choix de l'architecte

Entrée de clé : design et finition au choix de l'architecte

Organisation intérieure

Panneaux de particules aggloméré replaqué sur faces visibles (placage décoratif en chêne finition vernis), fixations par crémaillères avec taquets métalliques

- socle de 10 cmht au sol

- 4 séparations verticales et 5 rayons intermédiaires (sauf emplacement télévisions) pour les bibliothèques toute hauteur

- 3 séparations verticales et 1 rayon intermédiaire pour la bibliothèque d'1,00 mht

Sont comprises toutes les sujétions de fournitures, coupes, assemblages, réservations et fixations.

Localisation :

Unité de mesure : u

A prévoir 2 bibliothèques toute hauteur avec intégration de télévision dans la salle de lecture selon plans de l'architecte.

A prévoir 1 bibliothèque d'1,00 mht dans la salle de lecture selon plans de l'architecte.

A prévoir de manière optionnelle le remplacement de la bibliothèque d'1,00 mht par une bibliothèque toute hauteur sans intégration de télévision.

03.2.4. PSE 5 : MISE EN PLACE DE VOILAGES ET RIDEAUX OCCULTANTS AU DROIT DES BAIES THERMALES

03.2.4.1. FOURNITURE ET INSTALLATION DE DOUBLE TRINGLES POUR BAIES THERMALES

Fourniture et installation de tringles à rideaux doubles en acier inoxydable au droit des baies thermales de la salle de lecture, comprenant :

- les moyens de levage nécessaire,
- la fourniture et la pose de tringles à rideaux doubles en aluminium extrudé du commerce, design et finition à faire valider préalablement par l'architecte,
- la fourniture et la pose des embouts des tringles en aluminium extrudé compatibles avec les tringles en nombre suffisant, design et finition identiques aux tringles,
- la fourniture et la pose des glisseurs à raison d'un tous les 10 cm,
- toutes les sujétions de fixation et scellements dans le mur au-dessus du chambranle.

Poids des rideaux hypothétique < 10,00 kg/ml (à adapter selon rideaux choisis)

Emplacement exact à déterminer conjointement avec l'architecte.

Localisation :

Unité de mesure : u

A prévoir au droit des baies thermales de la salle de lecture d'environ 4,60 x 3,10 mht.

03.2.4.2. FOURNITURE ET POSE DE VOILAGES POUR BAIES THERMALES D'ENVIRON 4,60 X 3,10 MHT

Fourniture et installation sur tringle de voilages translucides blanc à œillets en polyester effet lin, finition ourlets bas et côtés, au droit des baies thermales de la salle de lecture, comprenant :

- la présentation d'échantillons à l'architecte pour avis et validation,
- la fourniture de voilages du commerce, translucides, blancs, à œillets et en polyester effet lin, finition ourlets bas et côtés,
- la pose sur tringle, compris moyen de levage nécessaire.

Localisation :

Unité de mesure : u

A prévoir au droit des baies thermales de la salle de lecture d'environ 4,60 x 3,10 mht.

03.2.4.3. FOURNITURE ET POSE DE RIDEAUX OCCULTANTS POUR BAIES THERMALES D'ENVIRON 4,60 X 3,10 MHT

Fourniture et installation sur tringle de rideaux occultants en polyester obscurcissant avec solidité lumière de 6/8 et à tête pré-plissée, finition ourlets bas et côtés, au droit des baies thermales de la salle de lecture, comprenant :

- la présentation d'échantillons à l'architecte pour avis et validation,
- la fourniture de rideaux occultants du commerce en polyester obscurcissant avec solidité lumière de 6/8 et à tête pré-plissée, finition ourlets bas et côtés,
- la pose sur tringle, compris moyen de levage nécessaire.

Localisation :

Unité de mesure : u

A prévoir au droit des baies thermales de la salle de lecture d'environ 4,60 x 3,10 mht.

Le présent CCTP dressé par
L'Architecte en Chef soussigné
A Paris, le
Antoine MADELENAT

Lu et accepté

L'entrepreneur,

Fin du présent CCTP